

Comment voter ?



1 

Je reçois un lien dans ma messagerie Intradef

2 

- ➔ Avec l'ISPT (Internet Sur le Poste de Travail), je clique sur le lien et je crée mon mot de passe
- ➔ Sans ISPT, je transfère le lien sur une adresse mail personnelle

3 

Je peux consulter les listes électorales et les revendications par instances

4 

Mi-novembre, je reçois un email m'invitant à charger mon code vote sur mon compte ENSAP

5 

Du 3 au 10 décembre 2026, je saisis mon code

6

Je vote



Votre contact **FO** local

Cachet du syndicat local

Pour toutes questions

elections2026@fodefense.fr

Tél. 06 73 36 45 94



www.fodefense.fr

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 3 au 10 décembre 2026

**Le respect de vos droits
Le droit au respect**



**Élections
professionnelles
du 3 au 10 décembre 2026**

Libres

Indépendants

Déterminés



Fédération FO de la Défense, des Industries de l'Armement
et des Secteurs Assimilés

46 rue des Petites Écuries – 75010 PARIS – tél. 01 42 46 00 05

4 instances = 4 votes FO

Instances collectives



Comité Social d'Administration Ministériel (CSA-M)

Le **CSA-M** examine les projets de textes et questions relatives à l'organisation **du ministère** sur les enjeux liés à la réorganisation des services, aux conditions de travail, à la santé, à la sécurité et aux ressources humaines.

➔ **Présidé par le Ministre**
ou
le Secrétaire Général pour l'Administration

CSA de Réseau (CSA-R) ou CSA Spécial (CSA-S)

Le **CSA-R** et le **CSA-S** sont compétents pour examiner toutes les questions et tous les projets de textes relatifs aux services liés à une **chaîne d'emploi**, qu'ils soient centraux, déconcentrés ou à compétence nationale.

➔ **Présidé par les Chefs d'États-Majors**
ou
le Délégué Général pour l'Armement
ou
les Directeurs Centraux
ou
les Directeurs

CSA Base de Défense (CSA BdD) ou CS d'Administration Centrale (CS-AC)

♦ Le **CSA BdD** est compétent pour examiner toutes les questions et tous les projets de textes relatifs aux formations, aux organismes et aux détachements situés sur son **périmètre géographique** (hors administration centrale).

➔ **Présidé par le COM BdD**

ou

♦ Le **CS-AC** est le comité de proximité pour les services d'administration centrale et pour les services à compétence nationale.

➔ **Présidé par le SGA**

Instances individuelles



Commission Administrative Paritaire (CAP) par catégorie (A-B-C) ➔ **Fonctionnaires de l'État**

ou

Commission d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier (CAPSO) ➔ **OE, CED, TSO**

ou

Commission Consultative Paritaire Unifiée pour les contractuels (CCPU) ➔ **ASC niveaux 1, 2, 3**

ou

Commission Paritaire Spécifique (CPS) ➔ **ICT- TCT**

Voter FO c'est choisir un syndicat qui défend vos intérêts en toute indépendance :



Votre rémunération



Vos conditions de travail



Vos emplois et missions

FO revendique notamment...

- ♦ Une revalorisation salariale tous statuts confondus ;
- ♦ La défense et l'amélioration du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers ;
- ♦ Une amélioration des conditions de travail en matière de santé et sécurité ;
- ♦ L'amélioration de l'accord cadre ministériel sur le temps de travail ;
- ♦ La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- ♦ Le combat contre toutes les formes de discrimination ;
- ♦ Pour les agents contractuels, la fin de la précarité et un plan de titularisation de celles et ceux qui le souhaitent ;
- ♦ Pour les ouvriers de l'État, des recrutements à la hauteur des besoins ;
- ♦ Le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et l'intégration des primes statutaires dans le calcul des pensions ;
- ♦ Une politique ambitieuse en matière de formation continue et formation qualifiante permettant de valoriser les parcours professionnels ;
- ♦ Une RH de proximité efficace et disposant des moyens nécessaires ;
- ♦ Des recrutements et des effectifs à la hauteur des enjeux et du contexte actuels ;
- ♦ Le retour à 100 % de rémunération pendant les trois premiers mois de congé maladie ordinaire et la suppression du jour de carence ;
- ♦ La prise en compte des spécificités et une garantie des droits pour les agents des DROM, des COM et PCRL.

EN 2026 UN SEUL VOTE



Les instances de vote

Le sens du vote